



FILIÈRE Agriculture

Formation par voie scolaire

BAC PRO Conduite et Gestion de l'Entreprise Agricole (CGEA)

La formation :

- Piloter stratégiquement l'entreprise agricole
- Préserver et améliorer les sols, la ressource en eau et la biodiversité fonctionnelle
- Conduire et valoriser des productions alimentaires, non alimentaires et des services
- Organiser le travail, gérer les ressources et les relations humaines
- Gérer et administrer l'entreprise agricole

Pourquoi ce bac ?

Le titulaire de ce bac professionnel est un responsable d'entreprise agricole ou un salarié hautement qualifié. Il s'agit de métier polyvalent. Le diplômé doit être capable de gérer des cycles de productions, végétales ou animales grâce à sa connaissance fine de l'agroécosystème. Il maîtrise l'utilisation de matériels agricoles ainsi que d'outils d'aides à la décision (OAD) et des nouvelles technologies.

Centres d'intérêt :

- Les cultures, l'agronomie
- Le matériel agricole
- Les animaux, l'élevage
- Le plein air, l'environnement, la nature
- La gestion, l'économie

DURÉE : 3 ans | NIVEAU 4 | Formation en présentiel

BAC PRO Conduite et Gestion de l'Entreprise Agricole (CGEA)

Pour qui est cette formation ?

Après une 3ème : entrée en seconde professionnelle « Productions ». Après une seconde : entrée en 1ère BAC PRO CGEA.



Objectifs/capacités visées :

A l'issue de la formation, l'apprenant sera capable de :

- C1 – Construire son raisonnement autour des enjeux du monde actuel
- C2 – Débattre à l'ère de la mondialisation
- C3 – Développer son identité culturelle
- C4 – Agir collectivement dans des situations sociales et professionnelles
- C5 – Réaliser des choix techniques dans le cadre d'un système de production
- C6 – Piloter une entreprise agricole
- C7 – Assurer la conduite technique des productions
- C8 – Gérer le travail dans l'entreprise agricole
- C9 – Réaliser des opérations de gestion et d'administration de l'entreprise dans son contexte
- C10 – Mettre en oeuvre des activités de valorisation de l'entreprise



Evaluation et validation du diplôme :

Ce diplôme est délivré par le Ministère de l'Agriculture, obtenu pour 50% en contrôle continu et pour 50% en épreuves terminales.



Et après ?

MÉTIERS VISÉS :

Agriculteur, Éleveur, Apiculteur, Employé d'élevage, Chef de cultures, Salarié de coopérative agricole, Responsable d'élevage agricole, Gérant d'exploitation agricole, Inséminateur, Chef de production.

Le titulaire du diplôme peut exercer son activité dans des exploitations de cultures et/ou d'élevage d'une extrême diversité.

POURSUITE D'ÉTUDES :

Le bac pro permet une insertion professionnelle ou une poursuite d'études en BTSA ou en Certification de Spécialisation :

- [BTSA Agronomie, Cultures Durables - Voie scolaire](#)
- [BTSA Agronomie, Cultures Durables - Apprentissage](#)
- [BTSA Analyse, Conduite et Stratégie de l'Entreprise agricole - Voie scolaire](#)
- [BTSA Analyse, Conduite et Stratégie de l'Entreprise agricole - Apprentissage](#)
- [BTSA Négociation, Digitalisation et Relation Client - apprentissage](#)



Modalités d'entrée en formation :

Plateforme afflenet



Le contenu :

Seconde pro :

Modules d'enseignement général

- EG1 : Interprétation de phénomènes variés à l'aide de démarches et d'outils scientifiques
- EG2 : Construction d'une culture humaniste
- EG3 : Développement d'une identité culturelle ouverte sur le monde
- EG4 : L'expérience du vivre et de l'agir ensemble dans le respect de l'autre

Modules d'enseignement professionnel

- EP1 – Contexte de l'acte de production : Identifier l'organisation économique et sociale de la production
- EP2 – Les êtres vivants dans leur environnement : Identifier les interactions entre les êtres vivants dans leur environnement
- EP3- Mise en œuvre d'opérations techniques : conduites d'élevages et de cultures : Expliquer et mettre en œuvre des opérations techniques nécessaires à la conduite d'un processus de production associant animal et végétal
- Enseignements à l'initiative de l'établissement : Renforcement des pratiques professionnelles.

1ère et Terminale :

Modules d'enseignement général

- MG1 : Construction d'un raisonnement scientifique autour des questions du monde actuel
- MG2 : L'exercice du débat à l'ère de la mondialisation
- MG3 : Construction et expressions des identités culturelles et professionnelles
- MG4 : Actions et engagements collectifs dans des situations sociales

Modules d'enseignement professionnel

- MP1 – Pilotage de l'entreprise agricole
- MP2 – Entreprise agricole, marchés et territoires
- MP3 – Gestion de l'entreprise agricole
- MP4 – Gestion durable des ressources et agroécosystème
- MP5 – Conduite d'un processus de production
- MP6 – Choix, mise en œuvre et maintenance des agroéquipements dans un processus de production
- Enseignements à l'initiative de l'établissement :
 - En 1ère : Projet de territoire = créer une animation ensemble
 - En terminale : Mon BAC, mes expériences, mes compétences...la construction de mon projet professionnel
- Module d'adaptation professionnelle : Diversification des activités agricoles/Agriculture de précision et nouvelles technologies.



Modalités pédagogiques et de stages :

6 semaines de stage en entreprise en 2nde Pro

14 à 16 semaines sur 2 ans en 1ère et Terminale, 2 semaines de stage collectif :

- 1 semaine : Education, Santé et Développement Durable (ESDD)
- 1 semaine : Valorisation des Vécus en Milieu Professionnel (VVMP)

Nombreuses applications TP/TD sur l'exploitation de l'établissement.



Informations pratiques :

Hébergement et restauration possible sur le site selon les places disponibles. Formation et locaux accessibles aux personnes en situation de handicap.

Gare ferroviaire à proximité et ligne de bus 36 du réseau vitalis.

POUR S'INSCRIRE :

05.49.43.95.33 / legta.venours@educagri.fr

Lycée Xavier Bernard - VENOURS - 86480 ROUILLÉ / www.venours.fr

→ Réponse sous 8 jours